

Hommage à Simone Veil,

Une femme d'honneur française et européenne

La Coordination Française pour le Lobby Européen des femmes (CLEF), qui porte les actions de soixante-dix associations de femmes et féministes en France et auprès du Lobby Européen des Femmes, se félicite que le 1^{er} juillet 2018 devienne une date historique dans l'histoire des femmes de notre pays. Ce jour-là, en effet, Simone Veil rejoint avec son époux et fidèle soutien, Antoine Veil, les quelques femmes, si peu nombreuses, qui reposent au Panthéon.

La première à y être inhumée en 1970, Sophie Berthelot, femme du chimiste Marcellin Berthelot, y était reconnue pour « sa vertu conjugale ». Il fallut attendre 1995 pour que Marie Curie, double prix Nobel, y soit la première femme inhumée pour son mérite propre, avec son mari Pierre Curie. Elle sera suivie en 2015 par deux femmes qui se sont elles aussi, comme Simone Veil, dressées contre la barbarie, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Quelle plus belle reconnaissance, quel plus évident hommage en effet que celui de donner à Simone Veil une place de « grande femme » parmi les « grands hommes » auxquels « la patrie » se déclare « reconnaissante », c'est-à-dire celle dont le parcours depuis les camps de concentration l'a conduite à devenir à la fois la deuxième Française ministre d'Etat et la première femme présidente du Parlement Européen puis membre du Conseil Constitutionnel.

A travers sa propre vie, femme d'exception, Simone Veil a été viscéralement du côté des droits des femmes, en accord profond avec la fameuse phrase de son discours à l'Assemblée Nationale de ministre d'Etat, ministre des Affaires sociales, de la santé et de la Ville, pour faire adopter, en 1974, une loi

plus humaine concernant l'Interruption Volontaire de Grossesse : « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant une Assemblée presque exclusivement composée d'hommes. » Et de fait, en tant que femme, elle connaît si bien la condition de ses semblables qu'elle est en mesure de faire bouger les lignes. Dans son récit *Une Vie*, paru en 2007, elle déclare à propos de ses consœurs: « Avec l'âge, je suis devenue de plus en plus militante de leur cause... parce que j'étais une femme » Et d'insister : « ... les chances pour les femmes procèdent trop du hasard. »

Aussi son objectif sera, avec le courage et la détermination qui lui sont propres, après les épreuves de la déportation, de faire évoluer les lois pour que « le droit prenne en compte les réalités sociales » et elle ajoute même, toujours dans ses Mémoires : « Je suis favorable à toutes les mesures de discrimination positive susceptibles de réduire les inégalités des chances, les inégalités sociales, les inégalités de rémunération, les inégalités de promotion dont souffrent encore les femmes... » Elle manifestera, tout au long de sa carrière, une attention obstinée aux détrences des femmes, et surtout des oubliées d'alors, avec, de plus, une disponibilité constante en soutien de l'avenir des plus jeunes.

Cette vision sera toujours présente dans chacune de ses actions, pas seulement dans son combat pour faire adopter une nouvelle loi sur l'avortement, mais aussi dans son engagement sans relâche pour la construction de l'Europe.

Le 17 juillet 1979, Simone Veil, élue première présidente du Parlement Européen, donne plus de visibilité aux questions des droits humains, en particulier des droits des femmes. Elle appuie la proposition d'Yvette Roudy de créer une Commission des droits des femmes. La femme politique française et européenne aura ainsi un rôle actif dans l'adoption de la Chartes d'Athènes en 1992, étape européenne décisive du combat pour la parité en politique.

Aussi, à l'annonce de sa disparition, le président du Parlement Européen, M. Antonio Tajani, déclare : « C'est avec l'énergie d'une survivante qui connaît le prix de la paix que Simone Veil s'est battue dans d'innombrables combats, en France et au Parlement européen. Des combats qui ont fait progresser les droits de tous les citoyens ... Consciente de la tâche historique dont elle était investie, elle a accompagné le jeune Parlement dans ses premiers pas, l'a orienté dans la bonne direction, a jeté les bases de son évolution future ».

Saluant la distinction de Simone Veil qui devient « symbole de la reconnaissance de la réalité des femmes, de leur rôle, de leur existence », selon les mots de son successeur, la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) entend rester fidèle à son combat pour nos droits et poursuivre son travail en vue d'une reconnaissance et d'une mise en acte d'une réelle égalité des femmes et des hommes à travers les Etats membres de l'Union Européenne, afin qu'ensemble nous construisions une société responsable et solidaire.

La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes